

Séance plénière exceptionnelle :

Retour d'expérience suite aux incendies de l'été 2022

10/10/2022

DISCOURS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

M. JEAN-LUC GLEYZE

Seul le prononcé fait foi

SALUER

Madame la Préfète,

Colonel Harguindeguy, représentant le Directeur du SDIS, absent pour raisons personnelles et qui m'a demandé de l'excuser auprès de vous,

Madame et Messieurs les Maires,

Chères et chers collègues,

Introduction

L'été s'efface peu à peu, mais cette saison 2022 laissera des traces indélébiles, et des images, des souvenirs qui, eux, ne s'effaceront plus.

Des murs de feu, le crépitement des brasiers, l'intensité des chaleurs, d'immenses panaches et nuages de fumée qui asphyxient les villages, la petitesse des hommes et des engins face à l'ampleur d'incendies hors normes, l'inquiétude de milliers d'évacués accueillis dans des gymnases de fortune, des salles des fêtes et des églises transformées en lieu d'accueil pour des centaines de pompiers, des norias de camions, d'avions, d'hélicoptères, de gendarmes, d'acteurs impliqués, des accents et des langues venus d'ailleurs, la noirceur des cendres au sol et la canopée brûlée qui inexorablement se colore de rouille, des moments d'espoir, des heures d'angoisse, et le sentiment que cet été de tous les dangers n'en finit pas.

Mais il y aura aussi le souvenir de ce formidable élan de solidarité, ces bénévoles qui affluent presque autant que les stocks alimentaires, une attention à l'autre décuplée, des bras et des engins qui viennent partout prêter main forte, des remerciements qui succèdent à des remerciements, le sentiment puissant de faire partie d'un tout qui, aux côtés des pompiers, lutte pour une cause commune : celle de vaincre le monstre.

Car c'est ainsi qu'ils sont considérés, ces incendies : comme des monstres tentaculaires, comme des pieuvres de flammes, comme des dragons qui avalent la forêt, comme des croqueurs de bois qui s'élancent en torchères géantes, comme des créatures qui dévorent, dotées de leurs propres intentions malfaisantes qui les amènent à générer leur propre vent pour tromper l'action des pompiers.

La Teste, Landiras, Guillos, Origne, Balizac, Hostens, Belin-Beliet, St Magne, Cabanac, Saint-Symphorien, Saumos, Sainte Hélène, Le Temple, Arès, et beaucoup d'autres encore durant cet été maudit, autant de communes, autant d'habitants qui resteront marqués à vie par ces incendies qui marqueront l'histoire de la Gironde, de la France, de l'Europe.

Durant cet été 2022, plus de 30 000 hectares de forêts girondines ont été ravagés par les incendies.

⇒ *A titre de comparaison la surface de Bordeaux est de 4 936 hectares.*

C'est la morsure brûlante du dérèglement climatique dont nous avons fait la douloureuse expérience.

Quatre paramètres ont provoqué l'ampleur de ces incendies :

- ⇒ des températures caniculaires qui s'installent sur plusieurs semaines,
- ⇒ un taux d'hygrométrie particulièrement bas,
- ⇒ une végétation excessivement sèche suite à un hiver et un printemps insuffisamment pluvieux,
- ⇒ et des vents instables.

Mais 2022 risque fort de ne pas être une année exceptionnelle : selon les estimations, le risque de feux de forêt va, a minima, augmenter en moyenne de 30% d'ici la moitié du siècle en France à cause des émissions de gaz à effet de serre.

En Gironde, nous sommes le département le plus exposé aux risques de départs de feux en France, avec une moyenne de 600 feux par an (*selon le Bureau d'étude ARISTOT*).

1/ Hommage aux pompiers

C'est pourquoi je tenais à ce que la séance plénière d'aujourd'hui soit dédiée aux incendies et plus particulièrement aux femmes et aux hommes qui les ont vécus.

6350 pompiers dont 1 597 venus de 60 départements de France, de Suisse et d'Europe, se sont mobilisés sans relâche, pendant des semaines sur le front des incendies. Sans eux, les conséquences humaines et matérielles auraient été considérables.

- ⇒ N'oublions jamais qu'il est trop facile d'avoir maintenant la mémoire qui tangué. Comme les soignants hier applaudis sur les balcons et oubliés ensuite, il ne faut pas laisser l'amnésie collective prendre le pas désormais.
- ⇒ C'est grâce à toutes et tous ces engagés en première ligne qui ont suffoqué et combattu au cœur du brasier qu'aucune victime humaine n'est à déplorer et que la très grande majorité des maisons ont été sauvées des flammes : moins de 20 bâtiments brûlés pour près de 5.000 habitations épargnées.
- ⇒ Oublier cela, c'est nier la reconnaissance que nous devons aux femmes, aux hommes qui ont lutté sans relâche face à un incendie dont aucune, aucun d'entre eux n'avait jamais connu l'envergure.

Je vous propose que nous nous levions toutes et tous afin de faire une minute d'applaudissements pour nos pompiers.

*

Je le réaffirme ici aujourd'hui : la stratégie opérationnelle qui visait à sauver d'abord les victimes, ensuite les maisons était la bonne et elle a été parfaitement menée.

De vous, madame la Préfète qui avez été si présente ainsi que vos deux sous-préfets, aux troupes sur le terrain, en passant par le contrôleur général Vermeulen et les cadres du commandement ; toutes et tous ont assuré la prise des décisions, difficiles parfois, qui s'imposaient et leur exécution pour éviter d'exposer les vies humaines et leurs habitats.

Plus qu'un témoignage de notre soutien inconditionnel aux opérations menées par le SDIS, je souhaite affirmer lors de cette séance que ce soutien doit s'ancrer dans le temps.

Cela passe notamment par la nécessité aujourd'hui de faire face pour assumer les dépenses exceptionnelles du SDIS, tout en appelant à la solidarité des collectivités et EPCI qui pourront s'engager à nos côtés.

Néanmoins, seul, le Département ne pourra pas pourvoir à tous les besoins : c'est pourquoi je compte aussi sur la participation solidaire, plus que jamais justifiée, des communes et intercommunalités de Gironde à ces dépenses et ce budget. Elle doit être maintenue dans l'attente de mesures nationales éventuelles.

- ⇒ Car nous attendons désormais du Gouvernement des décisions fortes visant à consolider l'organisation de la sécurité civile face au dérèglement climatique constitue notamment un laboratoire.

Les différents rapports déjà aboutis ou en cours d'élaboration en traduisent la nécessité. Sénateurs, Fédération Nationale des Sapeurs-pompiers, missions interministérielles et Départements de France dont je partage la charge avec mon collègue de Saône et Loire : tous insistent sur les moyens nécessaires et sur leur financement.

La TSCA dont la valeur du sauvé qu'il faut calibrer en terme de méthode, indique qu'une fraction supplémentaire de cette taxe soit accordée au SDIS : chaque vie, chaque maison sauvée réduit la prise en charge assurantielle.

A cela, il faut que s'ajoute une prise de conscience nationale sur la loi Démoprox de 2002 qui, je le répète, n'est plus viable 20 ans plus tard.

- ⇒ Il est absurde que l'assiette sur laquelle se fixe le financement des secours n'ait pas évolué alors que si nous prenons les exemples de la Gironde et des Landes, deux départements particulièrement touchés par les incendies, ce sont 380.000 habitants supplémentaires enregistrés depuis l'entrée en vigueur de la loi.
- ⇒ Cette croissance s'est traduite par une progression fulgurante du nombre d'interventions de nos sapeurs-pompiers (187 000 interventions par an).

C'est pourquoi je crois qu'il nous faut appeler ensemble à une révision de cette loi, à l'aune de la croissance démographique, de la hausse des interventions et des menaces, pour permettre aux territoires de disposer de moyens calibrés. Il en va de la qualité du modèle de sécurité civile français.

2/ Mobilisation solidaire

Je pense aussi évidemment à ces maires, ces équipes d'élus municipaux et départementaux, ces gendarmes, ces bénévoles spontanés ; à l'ONF, à la Protection Civile, la DFCI, à ces associations

comme les Pompiers solidaires qui sont venus apporter leur savoir-faire ; à ces personnels aussi dans nos collègues qui se sont mobilisés pour assurer la restauration, pour permettre l'accueil des évacués ; à toutes ces municipalités qui, non concernées directement par les incendies, parfois éloignées géographiquement, se sont mobilisées pour accueillir ou collecter des dons ; à ces volontaires, enfin, agriculteurs, chasseurs, forestiers, sylviculteurs, anciens pompiers, qui sont venus assurer, et assurent encore, la surveillance du feu.

- ⇒ Toutes et tous ont assuré une présence permanente, allant jusqu'aux limites de leur résistance, quitte à mettre en danger leur santé !

Du jour au lendemain, du Sud-Gironde au Médoc ont été mis sur pied des centres de crise dans les salles des fêtes, dans les mairies, dans les églises, pour héberger, nourrir, faire des repas, gérer manutention et logistique, et ce jour et nuit.

Aujourd'hui, je tiens à vous remercier toutes et tous, et à vous dire combien je suis fier, non seulement de la collectivité départementale mais aussi de cette œuvre commune qui a uni les pompiers et les Girondins, et qui nous a permis de traverser ces épreuves.

3/ Parmi les invisibles de la sécurité civile : le Département, maillon essentiel des solidarités

Parmi les invisibles, dans l'organisation de la sécurité civile, les Départements en font partie.

Or, les enseignements empiriques que nous tirons de ces incendies – et que nous avons déjà tiré de la crise Covid –, c'est que l'intelligence collective et la coopération de proximité ont permis d'assurer une présence humaine et matérielle inouïes aux pompiers.

- ⇒ C'est la preuve que la solidarité est bien ancrée en chacune et chacun d'entre nous : si la crise la révèle, il nous revient aussi de la faire vivre au quotidien.

Nous n'avons pas de solution miracle, mais grâce aux solutions solidaires mises en œuvre, nous sommes parvenus à nous adapter dans l'urgence.

- ⇒ Grâce à la mobilisation des collectivités locales, en lien avec les services de l'Etat, nous avons canalisé et organisé l'élan solidaire afin qu'il soit durable.

Ainsi, le Département a démontré qu'il était bien dans la réalité de l'action :

- ⇒ il a œuvré depuis la place qui est la sienne, c'est-à-dire en tant que garant de l'articulation des solidarités entre l'Etat et les Communes (*notamment via les PCS*).
- ⇒ Ainsi, nous avons manifesté combien nous sommes complémentaires et capables d'agir dans de telles situations.

C'est parce que nous voulons et pouvons résolument faire notre part que je souhaite que nous menions une expérimentation inédite en France à l'échelle des départements : un Plan Départemental de Sauvegarde (PDS), véritable guide pratique de l'action/organisation départementale en temps de crise.

- ⇒ Il viendra notamment compléter le socle que constitue déjà le Programme Départemental des Risques que nous actualiserons et étendrons pour qu'il prenne en compte les nouvelles réalités des risques et que chacun.e se l'approprie largement.
- ⇒ Il sera aussi la réponse directe à une demande des maires qui ont manifesté leur besoin d'avoir un interlocuteur de proximité avec lequel notamment articuler et développer leur Plan Communal de Sauvegarde.

- ⇒ Bien sûr, ce cadre normé a vocation s'intégrer dans les dispositifs nationaux qui préexistant afin que le Département anticipe et participe mieux à l'organisation et l'action de la sécurité civile.

Nous le ferons, Madame la Préfète, en étroite collaboration avec vous pour garantir la complémentarité de nos actions et non leur superposition.

4/ La résilience en Gironde : une stratégie, une mission, un horizon

Une stratégie

Ce Plan est un des volets opérationnels de notre stratégie de résilience girondine, dans lequel il viendra s'insérer.

Cette stratégie fait suite aux travaux sur la résilience que nous menons depuis des années, et manifeste notre prise en considération que la Gironde est un laboratoire des risques :

- ⇒ Canicule, sécheresse et donc conditions favorables aux départs d'incendies ;
- ⇒ Tempêtes (1999, 2010...) ; grêle ; gel ;
- ⇒ Inondation (2020), érosion côtière et montée du niveau de la mer.

Cette stratégie naît aussi du souhait d'œuvrer pour que la Gironde fasse davantage et mieux pour répondre aux besoins des Girondines et des Girondins, notamment les plus pauvres et vulnérables qui sont toujours les plus rapidement et durement frappés par les crises.

Acter l'ampleur des feux et mettre à disposition du SDIS les moyens nécessaires pour y faire face sont deux points fondamentaux, mais ils doivent être complétés par une réflexion sur la résilience forestière girondine.

- ⇒ Encore une fois, bien entendu, Madame la Préfète, nous œuvrerons avec vous et vos services pour garantir notre parfaite complémentarité.

Une mission

J'ai donc décidé de confier une mission en ce sens à Pascale Got (volet environnemental), aux côtés de Corinne Martinez (volet résilience) et de Stéphane Le Bot (volet économique, en lien avec la Région)

- ⇒ Ces réflexions sur la forêt poursuivront celles déjà entamées par l'actuel plan départemental de l'arbre qui pourra d'ailleurs être l'un des pans d'un « plan forêt » plus ambitieux.
- ⇒ Cette mission tracera une ligne directrice concernant l'acculturation aux risques, à la prévention, à la gestion environnementale et aux moyens d'intervention en milieu forestier.

Pour nourrir nos travaux, nous avons aussi mandaté le Bureau d'étude ARISTOT pour qu'il nous accompagne dans la concrétisation de la résilience girondine.

Enfin, je souhaite vous remercier Madame la Préfète d'avoir retenue la proposition de mes homologues des Landes, du Lot-et-Garonne et de moi-même, d'organiser des Etats Généraux du massif des Landes de Gascogne où nous seront bien évidemment présents.

- Je souhaite que vous vous en saisissiez dans une approche visant à traiter l'ensemble de la chaîne de valeur de ce massif : foncier, urbanisme, replantation, aménagement forestier et anticipation du risque incendie, moyens aériens et terrestres de luttés, surveillance du feu, coordination des partenaires...

Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons mieux protéger ce patrimoine forestier commun qui, je le rappelle est le plus grand massif de résineux d'Europe.

5/ Le domaine d'Hostens : poser le cadre d'un projet écologique et solidaire

Le Domaine départemental d'Hostens est désormais l'un des lieux emblématiques de ces incendies mais aussi de l'entraide qui s'est manifestée.

Dans le prolongement de la mission sur la résilience forestière, je souhaite qu'une mission spécifique soit consacrée à la régénération et l'avenir du domaine.

Les agent.e.s qui y travaillent et qui ont vécu les incendies dans leur chair seront bien sûr les premiers impliqué.e.s dans cette démarche :

- ⇒ parce qu'ils connaissent les particularités du terrain
- ⇒ et que leur participation est nécessaire dans le processus de cicatrisation émotionnelle post-incendie.

A leurs côtés se joindront :

- ⇒ Un comité d'él.u.e.s composé de Pascale Got, Carole Guère pour le volet base de loisir, Sophie Piquemal, Hervé Gillé et les élus locaux.
- ⇒ Un comité scientifique, parce que la parole des scientifiques est précieuse pour comprendre les enjeux auxquels nous devons faire face, et mieux appréhender les leviers d'action à activer.
- ⇒ Un comité citoyen d'usagers, qui ont vécu le territoire avant les incendies et qui y vivront après, avec leurs conséquences qui sont autant humaines que naturelles.

La co-construction est l'ADN du Département de la Gironde, c'est pourquoi la participation scientifique et citoyenne sont essentielles à nos yeux.

Cette mission entend impulser un véritable projet solidaire et écologique autour de l'Espace Naturel Sensible d'Hostens afin d'en faire un laboratoire à ciel ouvert où se pense et s'invente la mixité des usages, et qu'il devienne ainsi une référence de la forêt et de la gestion de demain.

Conclusion

C'est maintenant le moment d'imaginer et de co-construire de nouvelles politiques publiques, afin de réduire les vulnérabilités territoriales, de protéger les plus fragiles et de permettre une société durablement résiliente.

La fraîchement nommée Prix Nobel de Littérature Annie Ernaux écrit dans *Les Années* que l'avenir n'est qu'une somme d'expériences à reconduire

Ensemble, faisons de l'expérience de ces incendies l'occasion de reconduire nos solidarités au quotidien et de penser l'avenir de la vie en commun pour les Girondines, les Girondins, et la Gironde !